



\*02131863\*

## FORMULE IV

2

TRIBUNAL DE COMMERCE  
MONS  
de .....  
le ..... 21-10-2002

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

N° RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge  
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

## 1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique  
→ n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique  
→ n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale  
→ n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés  
→ n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles  
→ n°

Dénomination de la société ou du groupement  
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷ Etablissements BURION

Forme juridique (en entier)

▷ Société anonyme

Siège (rue, numéro, code postal, commune)

▷ Chaussée d'Houdeng 212  
7070 LE ROEULX

Registre du commerce (siège tribunal + n°)

▷ R.C. MONS 106.225.

Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national  
des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

▷ T.V.A. 425.173.764.

Objet de l'acte

▷ DELEGATION JOURNALIERE -  
ADMINISTRATEUR DELEGUE

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux  
annexes du Moniteur belge

Réunis en Conseil, le 9 juillet 2002, les  
administrateurs réélus ont nommé, en qua-  
lité d'administrateur délégué, Madame  
Fernande PETIT, pour une durée égale à  
celle de son mandat d'administrateur.

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections,  
il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé;  
utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-  
plémentaires, établies sur papier libre, tant en  
respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm  
selon le modèle tenu à la disposition des intéressés  
au greffe des tribunaux de commerce

Pour extrait conforme.  
Le 24 septembre 2002.

Fernande PETIT,  
Administrateur délégué.

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge  
Rue de Louvain 40/42  
1000 Bruxelles

Numéro du cheque ou de l'assignation

Numéro du compte

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page